LES e-CHOS DE CITOYENNAGE
Le journal de la citoyenneté des personnes âgées
N°4 - MARS 2024

EDITORIAL

Le Droit de Vote.

Nous allons voter bientôt pour les élections législatives et l'on s'attend à un taux d'abstention important notamment chez les jeunes. Pour les gens de notre génération ce n'est pas normal car nous avons toujours plutôt voté. C'est un de nos droits en tant que citoyens et il est important de l'exercer quitte à voter blanc si l'on n'a pas trouvé de candidat ou de candidate qui corresponde à nos idées ou à nos engagements.

Les membres de Citoyennage sont donc très concernés par cette question et ont élaboré des propositions. Par exemple d'ouvrir un bureau de vote dans un établissement ce qui aurait plusieurs avantages en dehors du vote des résidents : d'éviter à la commune par exemple d'ouvrir une école et de faire connaître l'établissement aux habitants.

Un peu d'histoire nous rappellera l'importance du droit de vote. Sans remonter très loin il faut se rappeler que les français n'ont pas voté sous le régime non démocratique de Vichy de 1940 à 1944 car il n'y a pas eu d'élections. Continuons par le vote des femmes qui ne leur a été octroyé en France qu'en 1944. La France a été très en retard dans ce domaine. Une autre anomalie qui elle est très ancienne, provient pour les hommes du fait que la majorité était fixée à vingt et un ans et donc le droit de vote qui en découlait, alors que le service militaire commençait à vingt ans. On pouvait donc se faire tuer pour la France avant d'avoir le droit de voter. C'était vrai pour ceux d'entre nous qui ont fait la guerre d'Algérie, comme c'était vrai pour nos pères et nos grands-pères pendant leurs guerres respectives. La situation s'est rétablie lorsque la majorité a été fixée à dix-huit ans dans les années soixante-dix.

Les personnes âgées sont réputées voter et payer des impôts. C'est vrai, mais elles votent quand même moins après quatre-vingt-cinq ans. Le vote des personnes âgées est donc une vraie préoccupation pour les animateurs dans les Établissements et ils développent un certain nombre d'actions pour le faciliter. La plus évidente est de les accompagner au bureau de vote lorsqu'il est

proche, encore faut-il que les résidents aient mis à jour si nécessaire leur adresse auprès de la Mairie pour pouvoir voter dans le quartier, ce que les animateurs peuvent les aider à faire. Pour d'autres, il s'agit de favoriser le vote par procuration ce qu'implique de faire venir des représentants du Commissariat à la résidence et enfin il faut favoriser la mise à jour des Cartes d'Identité ce qui implique la collaboration de la Mairie.

Philippe Wender, Président Citoyennage, juin 2024

SOMMAIRE

- **Actualité de l'association**
  - Le Conseil de la Vie Sociale
  - En Ile-de-France
  - En Aveyron
  - Dans l'Hérault
  - En Seine Maritime
- **Actualité du secteur**
  - La cause du Grand âge toujours bien défendue
  - Dans la presse
  - Livres
- **Adhérez à Citoyennage pour 1 € !**
  - Par internet, c'est possible !
  - Ou avec notre bulletin d'adhésion
- **Info partenaire**
  - Int'Act : Conseil et organisation séjours vacances

BON A SAVOIR

Dans le n°3 des e-Chos, vous avez pu lire un article intitulé : « Intelligence artificielle. Une initiation ludique et beaucoup de questions ».

Précisons que depuis, l'ANSSI, Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, a publié des « Recommandations de sécurité pour un système d'Intelligence Artificielle (IA) générative visant à sensibiliser les administrations et entreprises aux risques liés à l'IA générative ainsi qu'à promouvoir les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ce système ».

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

Le Conseil de la Vie Sociale

Le conseil de la vie sociale ou CVS est une instance représentative dans les établissements et les structures d'aide à domicile. C'est un lieu d'expression qui permet aux usagers, aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement.

C'est un organisme réglementaire obligatoire institué par la loi en 2002, précisé par un décret en 2004 révisé depuis en 2023. Citoyennage a participé à la commission de révision qui traitait surtout de la durée des mandats.

Il se compose de représentants élus des résidents ou bénéficiaire d'aide à domicile, des familles et des personnels. Il se réunit au moins trois fois par an en présence de représentants de l'organisme gestionnaire et de membres de la direction de la structure. Lors de la première séance il élit son président, de préférence un résident ou à défaut un représentant des familles. On ne sait pas vraiment si beaucoup de CVS sont présidé par des résidents, mais il n'y en a sûrement pas assez. Le CVS peut inviter le cas échéant des personnalités extérieures, comme par exemple un représentant du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Il définit ensuite son mode de fonctionnement.

Pour cela le CVS s'organise de la façon suivante : la date des réunions est fixée par le Président en concertation avec la direction, et annoncée au moins huit jours à l'avance. Après la réunion un compte rendu est rédigé par le secrétaire de séance et un membre du CVS. Il est envoyé à l'ARS et au Conseil d'administration gestionnaire lequel doit répondre aux demandes et propositions du CVS. Le compte rendu doit être affiché dans l'établissement.

Pour que le CVS soit un modèle de représentation efficace, il faut surtout que l'ensemble des résidents soit impliqué dans son fonctionnement. Participer à la préparation des réunions et être informé de ses résultats par des réunions préparatoires et des compte rendus de mandat.

Le CVS donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnent de l'établissement ou des services. Il est obligatoirement consulté sur le règlement de fonctionnement de l'établissement et du conseil de la vie sociale, le projet d'établissement et la démarche qualité. Au-delà des questions de fonctionnement de la structure, il peut être amené à évoquer des cas individuels (par exemple dans le cas de maltraitance). Il s'agit alors de respecter une stricte confidentialité.

Citoyennage est favorable à l'engagement des résidents dans les CVS. Il faut pour cela les informer sur son rôle et sur son fonctionnement. Il faut aussi les aider à développer leurs capacités à participer activement aux discussions et les entraîner à la prise de parole. De nombreux animateurs s'engagent dans ce sens.

Il existe par ailleurs dans les Établissements des instances variées d'expression des résidents comme par exemple des Conseils des Résidents où l'ensemble des

résidents peuvent exprimer leurs doléances. Il existe aussi des comités traitant de problèmes spécifiques comme la restauration ou les sorties...

Philippe Wender, juin 2024

BON À SAVOIR

Pour mieux recueillir la parole des résidents :
Les travaux de la HAS

En septembre 2023, la HAS Haute autorité de santé a publié un guide méthodologique intitulé « Recueillir le point de vue des personnes hébergées, ou accueillies, en EHPAD ».

Après quoi un programme pluriannuel sera progressivement mis en place afin d'étayer les professionnels sur le terrain. Débuté fin 2023, il prendra tout son essor en 2025. Les personnes âgées et leurs représentants seront pleinement associés à l'analyse des résultats et aux plans d'actions mises en place.

La HAS peut influer sur le fonctionnement des CVS via l'évaluation externe à travers dix critères et des questions très précises. A l'issue de cette évaluation, un rapport est remis aux autorités de tutelle qui prennent connaissance des éventuels dysfonctionnements et éléments à revoir. Ces rapports sont analysés sous différents aspects et notamment la participation des personnes âgées.

Des outils innovants

Initiatives intéressantes citées par la HAS, en plus des enquêtes de satisfaction : référendum, sondages minute, groupes de parole, entretiens individuels et même participation au processus de recrutement des professionnels.

Gerontonews - 29/04/2024
(extraits)

En Ile-de-France

CITOYENNAGE AU CNAM

24 avril 2024. Une petite salle de classe au CNAM, un peu vieillotte.

Sujet : Comment développer la participation citoyenne des personnes âgées en établissement et à domicile.

Nous sommes deux, René Abérard et moi, accompagnés de Romain Gizolme, directeur de l'AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées), et nous sommes accueillis par Johan Girard, directeur général adjoint des solidarités, chargé du pilotage de l'action sociale et médico-sociale au conseil départemental de l'Eure, membre du laboratoire des solutions de demain de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et professeur au CNAM (Centre national des arts et métiers). Devant nous dix cadres de santé en établissements pour la plupart expérimentées mais désireuses d'évoluer encore en préparant un master en Management humaniste d'établissements et services pour personnes âgées.

René Abérard, 86 ans, est installé depuis plusieurs années à la Résidence de l'Abbaye. Diplômé de l'École d'administration territoriale, il a fait carrière à la mairie de Saint-Maur dans le Val de Marne. Il est un membre actif Conseil de la vie sociale de la résidence. Et moi, Isabelle Hartvig, le même âge, curieuse de tout mais ne sachant rien faire d'autre que lire et écrire.

Présentations faites, Romain Gizolme décrit la « philosophie » générale du groupe AB-CD dont la résidence de l'Abbaye fait partie. Philosophie qui a conduit à la création de Citoyennage il y a près de 30 ans, pour donner la parole aux personnes âgées afin qu'elle soit entendue et prise en compte par les dirigeants dans les établissements.

Vient le moment pour René Abérard et moi de prendre la parole. Nous représentons l'association et pouvons témoigner de son activité en général, de notre vécu en particulier. Et, au-delà, d'autres instances.

René Abérard a l'expérience d'un CVS, conseil de la vie sociale, instance représentative où ne siègent que quelques résidents et qui relève d'une démocratie indirecte. Le CVS a été rendu obligatoire en 2022. M. Abérard regrette qu'il n'y ait souvent pas de temps de préparation ni de temps de restitution avec l'ensemble des résidents, que le rythme soit souvent trop rapide donc peu adapté aux personnes âgées et qu'il ne soit pas encore très implanté au niveau des services à domicile.

Pour une démocratie directe, d'autres instances participatives peuvent être développées, comme elles le sont à la résidence de l'Abbaye : des conseils de résidents, où sont invités et peuvent participer à l'ordre du jour tous les résidents, soulevant des points individuels et d'autres collectifs. Ce genre d'instance offre à chacun la possibilité de s'exprimer à son rythme et la prise de parole par les personnes mes plus en difficulté y est soutenue par des professionnels. D'autres groupes de travail peuvent également être mis en place comme un comité éco-responsable, un comité des sorties, des voyages, des menus…
René Abérard souligne l'importance d'avoir à chaque fois un compte-rendu et un suivi des demandes, propositions et décisions.

Enfin, il mentionne l'utilité des enquêtes de satisfaction comme autre moyen de recueillir l'avis des résidents.
Mon tour venu, je lis en préambule un court poème d'Andrée Chedid intitulé « *L'Autre* », manière de dire l'esprit qui m'anime et ce que j'apprécie au sein de Citoyennage, ce pourquoi j'y suis active depuis quatre ans.

C'est que, dans une réunion de Citoyennage, chacun est encouragé à avoir des idées, à réfléchir, à s'exprimer et à proposer. En toute simplicité, en toute confiance. Du remue-méninges en sommes, un vrai chaudron de possibles. Et les propositions souvent très pertinentes qui sortent de ce chaudron sont la plupart du temps suivies d'effets concrets, porteurs et dynamisants.

Faire partie de Citoyennage, c'est une façon de rester bien présent au monde en se projetant dans l'avenir, et pas seulement le sien mais celui de ses enfants, de ses petits-enfants, dans le cadre d'un choix de société qu'on peut encore, ensemble, espérer faire évoluer. L'important étant de se placer dans cette perspective. Comment est-ce possible ?

C'est que Citoyennage est avant tout synonyme de bienveillance, une bienveillance qu'on ne trouve pas beaucoup, pas souvent, ailleurs.

De cette bienveillance découle une vraie confiance. Dans les autres et en soi-même. Et découvrir ou redécouvrir dans cette confiance-là, quand on est bien vieux, ce qu'on est vraiment, ce qu'on peut encore, ce qu'on vaut même peut-être, ce n'est pas seulement gratifiant. C'est « boostant ». Redynamisant.

En conclusion sont citées deux administratrices de l'association au terme d'un colloque en Occitanie ! « *Nous pouvons tous nous sentir collaborateurs d'un futur à inventer* ».

Voilà qui a du sens et nourrit le goût de vivre.

Des questions ? Il y en eut. Des précisions données surtout.

Un point fut même abordé à la fin, par l'enseignant lui-même, un peu hors sujet. Encore plus ou moins tabou : l'amour, la sexualité et même le mariage en établissement. Pas très concernés, M. Abérard et moi n'étions pas bavards lorsque la conversation rebondit sur l'importance du toucher quand on est bien vieux, qu'on ne voit plus guère, ni n'entend. L'importance même de prendre dans les bras. Nous ne pouvions qu'approuver.

Qui, des élèves ou de nous, avait à la fin, enrichi les autres ?...

CITOYENNAGE A LA FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE

Nous y sommes allés le 5 juin à l'invitation de Pascal Champvert. C'était un séminaire médico-social régional organisé par la FHF Ile de France. Étaient réunis là une trentaine de dirigeants d'hôpitaux, centres hospitaliers et établissements pour personnes âgées ou au service de personnes en situation de handicap.

Sur son site, nous avions lu que « *la Fédération Hospitalière de France est un interlocuteur de premier plan dont la vision stratégique pèse dans le débat public. Ségur de la Santé, réformes du financement, loi de financement de la Sécurité sociale, à chaque temps fort, la FHF publie des propositions et des recommandations qui s'appuient sur une vision, partagée avec ses fédérations régionales* ».

Mais arrivés là, à vrai dire… nous… ne connaissions pas grand monde. Ni parmi les intervenants ni parmi les participants. Hormis Jérôme Guedj, Député de l'Essonne, et Pascal Champvert qu'on ne présente plus. Nous regrettions donc vivement l'absence de notre amie Michèle Pattein, souffrante hélas.

Nous étions particulièrement attendues à une table ronde dont le thème était : les « *Attentes des usagers, parties prenantes essentielles des projets d'établissements médicaux et médico-sociaux* ». Avec mission, d'autre part, de présenter et promouvoir Citoyennage en tant que lieu d'expression, de réflexion et de proposition, comme environnement réellement capacitant pour les personnes âgées qui y trouvent une nouvelle confiance en elles-mêmes grâce à la bienveillance des professionnels qui les accompagnent. Après quoi nous avons pu témoigner de notre vécu au sein de l'association, répondre aux questions, distribuer la documentation, faire valoir notre

bulletin trimestriel, les e-Chos, et noter au passage les coordonnées des dirigeants intéressés, qui seront recontactés.

Parmi les thèmes des quatre tables rondes proposées - et bien qu'ayant mobilisé toute la concentration dont nous étions capables - deux nous parurent très techniques et difficiles, le vocabulaire truffé d'acronymes inconnus. Mais la dernière retint notre attention, sur *« l'EHPAD ou les EHPAD de demain »*, animée par un jeu que Pascal Champvert s'amusa à proposer : « Vous avez 85 ans, vous devez entrer en établissement. Comment le voudriez-vous ? Vous avez cinq minutes. » Après quoi, ce fut l'interro. Orale seulement, tout de même !

Et l'élu est… (comme à Cannes) un « EHPAD » …

Où l'on se sent :

- Chez soi mais proche d'un possible soutien, rapidement mobilisable.
- Libre d'aller, venir, recevoir qui l'on veut, quand on veut, choisir ses fréquentations et ses activités mais aussi en sécurité.
- Accompagné, à mesure que le besoin s'en fait sentir, par un personnel permanent, formé, compétent, respectueux, délicat et bienveillant qui puisse parfois me véhiculer, pour aller voter par exemple ou me rendre à des activités extérieures, indépendant mais sociable en somme. En outre cet accompagnement doit comporter des psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, en plus des responsables des animations proposées, dessin, musique.
- Pleinement citoyen, inséré dans la vie de la ville ou du village.
- Proche d'une crèche, d'une école, d'un collège ou d'un lycée, pour garder le contact avec la jeunesse.

On y trouve :

- Des chambres suffisamment grandes, 30 m2 par exemple, ou plus, à décorer et aménager soi-même.
- Des salles de réunion petites et grandes pour des activités variées, proposées quotidiennement.
- Une salle de sport adapté.
- Une chapelle ou tenant lieu.

Et aussi :

- Un jardin. Avec des arbres, des fleurs, des bancs. Et des oiseaux ! Très important les oiseaux. A observer. Nourrir. Protéger.

Nous nous sommes dit que cet établissement-là existe déjà. Nous en connaissons. Pas partout mais ça va venir. Il n'est que temps puisqu'en 2050, 30% de la population française aura plus de 60 ans et que cette population-là, celle des « *boomers* », sera peut-être bien exigeante.

De ce grand brassage d'idées, nous avons retenu

- Le grand malaise de ces dirigeants, affectés dans leur gestion par des restrictions budgétaires imposées dans un contexte inflationniste, quand ce n'est pas par des injonctions contradictoires concernant leurs pratiques.
- L'excellence pourtant, revendiquée, du service public auquel ils appartiennent.
- Leur malaise devant la rapidité avec laquelle les pouvoirs publics réagissent aux menaces de grève des structures privées.
- Leur suggestion de recenser les leviers d'action dont ils disposent, pour plus d'efficacité dans leur combat.
- Leur unanimité quand ils se plaignent de solitude dans leur pratique professionnelle, exprimant leur besoin d'information, de communication et de soutien.
- La proposition immédiate de la FHF de créer sous quinze jours une plateforme pour y répondre et faciliter leur quotidien.
- La nécessité de rendre enfin vraiment plus attractifs les métiers du secteur.
- De garder surtout, toujours, le sens de leur beau métier, malgré les difficultés.

Surtout, nous voulons retenir cet élan magnifique :

« Osons, expérimentons, innovons ! ». Malgré tout.

Ils travaillent pour nous. Dans de grandes difficultés parfois. Avec beaucoup d'intelligence et de dévouement. Nous sommes prêts à travailler avec eux.

IH. 6/06/24

En marge de ce séminaire, nous avons découvert un beau livre touchant : Les femmes du lien de Vincent Jarousseau.

Valérie technicienne d'intervention sociale et familiale ; Marie-Basile, aide à domicile ; Angélique, assistante maternelle ; Marie-Claude, aide-soignante ; Rachel, accompagnante éducative et sociale ; Julie, éducatrice spécialisée ; Séverine, auxiliaire de vie sociale ; Marie-Ève, assistante familiale. Huit femmes parmi les trois millions de travailleuses « essentielles » que la crise sanitaire a mises en lumière. Pendant deux ans, Vincent Jarousseau, auteur de *Les Racines de la colère*, a cheminé à leurs côtés. Il restitue ici leurs propos. Pour rendre compte de leurs conditions de travail et de vie, faire ressentir la complexité et la diversité des expériences, et adopter le point de vue de celles qui créent du lien dans nos sociétés. Edit. Les Arènes.

En Aveyron

AU PRINTEMPS CITOYEN

Mesdames Claire Bouloc, directrice de l'établissement Saint-Joseph à Marcillac Vallon et Simone Viguié, résidente de l'établissement, ont représenté Citoyennage à la 3ème édition du Printemps Citoyen en Occitanie - qui se tenait du 1er avril au 2 juin - et présenté l'association en distribuant la documentation.

Ce Printemps Citoyen est un festival collaboratif mettant en valeur la citoyenneté et l'engagement, qui propose des évènements dans les lieux de convivialité, partout sur le territoire régional, pour développer la participation des habitants, éveiller à l'engagement en faveur des grands enjeux de société et faire vivre la démocratie. Citoyennage ne pouvait pas ne pas en être.

Le message a bien été entendu par les élus représentant la Région Occitanie et la maison de la Région à Rodez. Simone Viguié a rappelé la devise de Citoyennage retenue à Montpellier « Liberté, Égalité, Humanité ».

La maison de la Région a proposé un échange plus formel et centré sur Citoyennage, reste à caler la date.

A Marcillac Vallon, joli village au cœur d'un superbe vallon de grès rouge, on parle fièrement d' « *un engagement citoyen jusqu'au bout de la vie* ». Bien dit. Merci !

Dans l'Hérault

En mai, Madame Claude Maurand à l'Établissement Raoul Boubal au Pouget a reçu la visite du groupe Citoyennage de la Résidence Rivière Marze venu de Saint-Geniès de Malgoire : une réunion animée autour du thème de l'année s'est poursuivie par un sympathique déjeuner afin de prolonger les échanges et d'approfondir les liens tissés.

Dans ce domaine, on peut toujours compter sur Madame Francine Serra prête à partager ses idées et au-delà, ses enthousiasmes à propos des activités et des sorties, d'une découverte artistique (la plasticienne franco-turque Ayda Su Eyroglu) à une dégustation d'aligot fort appréciée sur le plateau du Larzac où les Templiers s'établirent au XIIème siècle en créant plusieurs villages et commanderies. Une si belle région !

En Seine Maritime

CITOYENNAGE A MAROMME, UN BEL ELAN
En débat : Les contraintes de la vieillesse

Maromme et ses temps d'échange avec les marommais, moments privilégiés de démocratie participative, Maromme et son Festival endiablé de musiques brésiliennes, Maromme ne pouvait pas passer à côté de Citoyennage.

C'est ainsi, le 25 avril, que s'est tenue la première réunion de notre association au Village des Aubépins, animée par trois psychologues et un animateur social. Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont près de la moitié venaient de l'extérieur, toutes, heureuses de se rencontrer, et de parler de leur vécu.

Le premier sujet abordé concernait « la solitude ». Mais d'autres suivirent, comme « l'accès aux droits des personnes âgées » ou « les activités ». Après un vote enfin, le thème de réflexion retenu pour l'année fut le suivant : « Les contraintes de la vieillesse » comme « Empêché-e-s de, forcé-e-s de faire quelque chose ». Et les premiers échanges furent aussitôt riches, soutenus, de qualité. Tous en sortirent enchantés et l'on entendit ce commentaire : « *Certaines personnes pourraient prétendre au titre de philosophe* ». Joli compliment.

Quatre sous-groupes ont été formés et du travail de chacun d'eux il sera fait une synthèse qui sera partagée lors d'un mini colloque en septembre, et une présentation sera organisée sur les autres sites du Trait d'union du Cailly pour élargir encore la participation.

Des exposés, des idées débattu-e-s sortiront bien sûr des propositions concrètes. Nous les attendons avec impatience et souhaitons la bienvenue à nos nouveaux amis.

I.H – 05/24

ACTUALITÉ DU SECTEUR
La cause du grand âge toujours bien défendue

Dites ROU-XE - Pas ROUX tout court - ROU-XE – avec un très léger accent du sud-ouest. Vous y êtes. Bravo.

Pierre Roux, donc, est un bon et chaleureux géant qui affirme clairement ses convictions, ses engagements, et sa volonté de les partager et de les voir, partout et toujours, mis en pratique. Il est le directeur associatif de plusieurs maisons de retraite en Aveyron participant du groupe Palaios[1]. Il succède à Pascal Champvert - fondateur et président de l'association des directeurs pour les personnes âgées, AD-PA, depuis 1989 - en tant que président du conseil d'administration, comme entériné par le conseil d'administration qui s'est tenu le 22 mai 2024.

Pierre Roux est un homme qui partage, qui éclaire et qui soutient. Quelqu'un, lui aussi, tout comme Pascal Champvert, qu'on a envie de suivre tant ils incarnent leur cause : défendre le grand âge et aider les directeurs en charge des services à domicile et des établissements. Dans ce domaine, l'un et l'autre sont d'infatigables militants, persévérant, d'année en année, auprès des pouvoirs publics comme dans les manifestations professionnelles et dans la presse, saisissant toutes les occasions de se faire entendre. Et écouter.

Le passage entre eux de la « flamme » a eu lieu le 23 mai à l'hôtel Ibis de Vanves en région parisienne, lors d'une rencontre organisée en leur honneur par les piliers de l'association, Romain Gizolme, directeur, Eric Fregona, directeur adjoint, Sébastien Bach, en charge de la communication et Octanise Sainvil, chargée de mission, eux qui chaque semaine, quel que soit par ailleurs leur emploi du temps, éditent et diffusent à tous les adhérents La Lettre, appréciée, de l'AD-PA. En présence de Roselyne Bachelot, ex-Ministre de la Santé et des Sports de 2007 à 2010, et de Marie Anne Montchamp, ex-Directrice de la CNSA. Et bien sûr en présence de tous les membres du conseil, renouvelé deux jours auparavant.

[1] grec παλαιός / *palaiós*, « ancien »

Citoyennage avait été conviée. Philippe Wender, son président, bien sûr, mais aussi plusieurs autres membres de l'association, Mmes Ricci de la Cité verte, Steelandt venue de son domicile, Hartvig du domaine de l'Abbaye ainsi que M. Aberard de la résidence de l'Abbaye (St-Maur, Val de Marne). Il manquait bien d'autres membres, empêchés par leur santé de venir, qui auraient, eux aussi, aimé rendre hommage, remercier, applaudir Pascal Champvert et chaleureusement accueillir, encourager Pierre Roux. Nous avons tenté d'être leur porte-parole.

Nous aurons désormais grand plaisir à travailler avec Pierre Roux et sommes très heureux de pouvoir continuer à le faire avec Pascal Champvert qui reste vice-président de l'AD-PA, en compagnie de mmes Magali Bilhac et Marie-Pascale Mongaux, également vice-présidentes, tous habités, profondément, par leur engagement au service des personnes âgées. Dans une si perceptible sincérité.
Un grand, très grand, merci à eux.

IH. 24/05/24

Dans la presse

Pierre Roux remplace Pascal Champvert à la présidence de l'AD-PA

Pierre Roux, directeur du GCSMS Palaios, en Aveyron, a assuré qu'il poursuivrait les missions de l'association, "à savoir défendre la cause du grand âge et aider les directeurs en charge des services et des établissements".

"Un patrimoine s'en va" ; "Il a marqué l'histoire de la gérontologie en France"... A l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), une page se tourne. Comme il l'avait annoncé en novembre 2023, Pascal Champvert, fondateur et président de l'association depuis 1989, laisse la main.

A l'issue de l'assemblée générale, qui a eu lieu le 22 mai, le conseil d'administration a validé la nouvelle gouvernance et a élu Pierre Roux, 61 ans, en tant que président, a-t-on appris au cours d'une visioconférence, ce 23 mai.
"C'est un tournant dans ma vie personnelle […] mais c'est un choix de raison", a commenté Pascal Champvert. "En effet, je vais prendre ma retraite avant les cinq prochaines années alors qu'un mandat de président de l'AD-PA dure cinq ans. Il ne me semblait pas raisonnable que le président d'une association de directeurs soit un retraité. Mon cœur aurait sans doute préféré autre chose mais il était légitime de laisser la main".

"Sur le plan national, dans le champ du grand âge, l'AD-PA est reconnue, fait partie des associations entendues et écoutées. Et ce, grâce au travail de Pascal Champvert", a de son côté célébré Marie-Pascale Mongaux, vice-présidente de l'association (*lire l'encadré*).
"Je remercie Pascal Champvert au nom de tout le conseil d'administration et de tous les adhérents pour ce qu'il a pu accomplir durant les 35 dernières années. C'est exceptionnel. […] Merci à lui pour tout ce qu'il a réalisé", a salué Pierre Roux.
Membre de l'association depuis plusieurs années (il en a même déjà été le secrétaire), le nouveau président "travaille dans le secteur depuis 34 ans".
"Je dirige le GCSMS [groupement de coopération sociale et médico-sociale] Palaios, auquel adhèrent deux associations gestionnaires de quatre Ehpad, situés dans un rayon d'un kilomètre autour de Rodez, en Aveyron", a-t-il précisé.
"L'Aveyron est un département extrêmement vieillissant, l'un de ceux dont la démographie est la plus avancée dans le pays. Elle préfigure celle de la France en 2050. Si rien ne bouge, d'une certaine manière, la France va ressembler à l'Aveyron dans sa façon d'appréhender la question du vieillissement et d'y répondre", a-t-il encore estimé.

"Continuer à faire valoir les droits à la citoyenneté des personnes âgées"

En Aveyron, actuellement, "à domicile, de nombreux plans d'aide ne sont pas réalisés, des familles et des personnes âgées sont en panne de solution", a poursuivi Pierre Roux. "De leur côté, les établissements sont exsangues financièrement, ne trouvent plus de personnel. Il faut donc prendre conscience de ces difficultés avant que la situation ne soit trop grave, que les acteurs du grand âge soient dans l'incapacité à relever le défi démographique qui se profile".
Pierre Roux a ensuite estimé que son élection à la présidence de l'AD-PA n'allait pas changer le mode de fonctionnement de l'association. "Si le bureau est composé de personnes très différentes de par leur parcours et leur origine géographique, nous allons continuer à travailler de manière collective".
"Je n'ai pas beaucoup de conseils à lui donner. C'est un pilier de l'association, il connaît très bien le secteur. […] Je suis persuadé qu'il va être un excellent président. Je ne suis pas inquiet", a souligné Pascal Champvert.
"Si géographiquement je vais avoir moins de faciliter à intervenir sur certains sujets, collectivement, en tant qu'équipe, nous allons faire en sorte que les services rendus [auprès des directeurs et des personnes âgées] soient toujours de qualité", a assuré Pierre Roux.
"La ligne directrice de l'association restera la même, à savoir défendre la cause du grand âge et aider les directeurs en charge des services et des établissements. Nous allons continuer à faire valoir les droits à la citoyenneté des personnes âgées. Nous allons continuer à développer les partenariats avec les familles, les résidents. L'aventure va continuer et d'autant plus facilement que Pascal Champvert nous fait le plaisir de continuer à nos côtés en tant que vice-président", s'est réjoui Pierre Roux.
Si la gouvernance change, Romain Gizolme et Eric Frégona demeurent directeurs adjoints, a encore fait savoir le nouveau président.
"Ce sont des piliers du fonctionnement de l'AD-PA. Ils restent membres de l'association et conservent leurs fonctions. […] Nous comptons sur eux", a-t-il déclaré.
Ensuite, Pierre Roux a tenu à rappeler la spécificité de l'AD-PA, qui compte 2.000 adhérents dans l'ensemble de la France. "Nous sommes une association de directeurs au service des personnes âgées. Les fédérations, elles, sont des fédérations d'organismes gestionnaires. Concrètement, un Ehpad peut adhérer à la Fnaqpa

[Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées] par exemple et son directeur être à l'AD-PA. Nous nous engageons individuellement auprès des personnes âgées et l'AD-PA est la seule [association] dans ce cas".
"A l'AD-PA, il y a des directeurs de tous les secteurs, aussi bien de public que du commercial, de l'associatif ou du mutualiste, et de toutes les structures, Ehpad comme résidences services ou services à domicile", a-t-il précisé.

"Il y a une insatisfaction chronique"

Après ces précisions sur le fonctionnement de l'association, Pierre Roux a répondu à quelques questions sur l'actualité.
Le nouveau président de l'AD-PA s'est notamment exprimé sur la récente déclaration de Catherine Vautrin à propos des soins non programmés en Ehpad.
Lors de son déplacement à Santexpo, le 21 mai, la ministre du travail, des solidarités et de la santé a dit souhaiter que "nos Ehpad soient rapidement en mesure de pouvoir accueillir des soins non programmés au bénéfice de tiers non-résidents, notamment dans les territoires les plus affectés par le recul de la démographie médicale".
A ce sujet, précisant toutefois qu'il n'avait pas entendu le discours de la ministre, Pierre Roux a déclaré : "Les Ehpad ont vocation à être ouverts sur leur environnement et à contribuer au bien-vieillir sur leur territoire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des libéraux ou des services à domicile. Ils ont vocation à proposer à nos concitoyens, dans le cadre de leur vieillissement, un parcours cousu main. Dans le cadre de cette stratégie, nous trouvons logique qu'ils accueillent en leur sein des professionnels de santé et que des personnes qui ont besoin de soins viennent s'y faire soigner. Cela tombe sous le sens. Nous n'y voyons pas d'inconvénient".
"En revanche, la question des moyens va se poser. […] Nous allons donc approfondir le sujet et voir dans quelles conditions financières et réglementaires ces mesures vont être proposées", a-t-il nuancé.
Alors que le collectif des maires bretons "Territoires du grand âge en résistance" se réunissait, ce 23 mai, pour se structurer en association dans le but de "donner un caractère national au mouvement", Eric-Angelo Bellini, trésorier de l'AD-PA, a soutenu la démarche.
"Les maires bretons mènent la fronde contre la tarification des établissements. Nous avons bien entendu leur appel à la convergence des luttes, au rassemblement pour un financement digne des enjeux. Ils peuvent compter sur l'AD-PA pour être avec eux dans ce combat pour que nos aînés les plus fragiles aient une vie digne", a affirmé le trésorier de l'association.
"Il y a une insatisfaction chronique", a déploré Pierre Roux. "Cela fait 30 ans qu'on en parle mais personne n'a eu le courage politique de dire qu'il était nécessaire et obligatoire de faire ce choix de société. C'est dramatique et c'est en train de nous rattraper. C'est ce qui explique que çà et là, en fonction du contexte local, des mouvements se créent. Fatalement, tant que nos dirigeants ne se seront pas saisis de cette cause, ces mobilisations vont converger".

La nouvelle gouvernance de l'AD-PA
Outre l'élection de Pierre Roux à la présidence et Pascal Champvert comme vice-président :

- Marie-Pascale-Mongaux, directrice de l'Ehpad Villâge des Aubépins à Maromme (Seine-Maritime) et correspondante régionale Normandie, reste vice-présidente
- Magalie Bilhac, directrice de l'Ehpad du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Gignac et correspondante régionale de l'Hérault, reste également vice-présidente
- Eric-Angelo Bellini, ancien directeur d'Ehpad et responsable départemental de la Vienne, trésorier sortant, reste à son poste
- Amandine Marie, directrice des Ehpad de Villemur-sur-Tarn et Fronton (Haute-Garonne) et responsable Occitanie, est élue secrétaire de l'association.

Maxime Ricard (Gerontonews le 25/05/24)

Pour Catherine Vautrin, "la stratégie grand âge" est un "chantier majeur"

Gerontonews du 22/05/24

Présente à Santexpo, la ministre du travail, des solidarités et de la santé a assuré que le grand âge était l'un des quatre chantiers majeurs "pour bâtir la santé de demain", sans pour autant beaucoup le détailler. Elle a, entre autres, évoqué "la transformation de notre politique domiciliaire" et un "choc de simplification dans l'architecture et la gouvernance de l'offre médico-sociale".

La ministre du travail, des solidarités et de la santé, Catherine Vautrin, était présente, ce 21 mai, à l'inauguration du salon Santexpo 2024, à Paris, porte de Versailles.
Alors qu'il s'agissait de sa première prise de parole publique face à la communauté hospitalière et médico-sociale, elle a profité de cette occasion pour présenter ses quatre grands chantiers pour "bâtir la santé de demain". Et la stratégie grand âge en fait partie.
"En 2030, notre pays comptera, vous le savez, plus de personnes de plus de 65 ans que de personnes de moins de 15 ans ! Nous devons travailler à la façon dont notre société doit s'adapter à ce vieillissement, comment offrir à chacun un bouquet de solutions adapté à ses aspirations", a-t-elle avancé.
Cette adaptation passe "par la transformation de notre politique domiciliaire. Nous sommes attendus sur des actes forts" comme "le développement des produits d'habitat inclusif, la modernisation des services d'aide à domicile, l'accompagnement des proches aidants", a-t-elle égrené.
Elle a "redit" son "attachement au processus de rapprochement des Saad [services d'aide et d'accompagnement à domicile] et des Ssiad [services de soins infirmiers à domicile] qui doit se poursuivre dans les territoires, et [son] souhait de travailler rapidement en matière de tarification".

Cette adaptation passe également "par un 'choc de simplification' dans l'architecture et la gouvernance de l'offre médico-sociale, qui est devenue aujourd'hui, disons-le, illisible, génératrice d'inéquités territoriales et de dilution des responsabilités".

"23 départements candidats à la fusion des sections soin et autonomie"

A ce sujet, Catherine Vautrin a annoncé que "23 départements ont candidaté à la fusion des sections soin et autonomie" des Ehpad.
En mars, la ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, Fadila Khattabi, avait évoqué 20 départements volontaires.
"Dans ces 23 départements, la dotation fusionnée sera significativement rehaussée dès 2025", s'est réjouie Catherine Vautrin. A noter que Départements de France avait récemment ironisé sur la capacité des ARS à assumer ce nouveau rôle.
La transformation souhaitée passe enfin, "il faut le dire", par "une réflexion sur la part des ressources individuelles, familiales et collectives que nous acceptons de consacrer à la prise en charge de notre propre dépendance", a poursuivi la ministre, annonçant saisir le Conseil économique, social et environnemental (Cese) sur le sujet.
Pour résumer, elle a cité les trois "questions" à travailler: "stratégie, gouvernance, financement". Pour rappel, en mars, Fadila Khattabi avait annoncé des groupes de travail précisément sur ces trois thématiques.

Des "soins non programmés" en Ehpad ?

Lors de son discours, la ministre a précisé son "second chantier", qui "doit être celui de la consolidation et de l'adaptation de notre prise en charge sanitaire et médico-sociale, aux besoins de la population, par bassin de vie, en lien bien évidemment avec les élus des territoires".
"Nous devons bien sûr continuer à travailler sur l'"humanisation' [des Ehpad] comme domicile, mais aussi sur leur meilleure insertion dans l'écosystème territorial."
Dans ce cadre, elle a dit souhaiter "notamment que nos Ehpad soient rapidement en mesure de pouvoir accueillir des soins non programmés au bénéfice de tiers non-résidents, notamment dans les territoires les plus affectés par le recul de la démographie médicale", sans aucune précision sur ce qu'elle entend par "soins non programmés".
A noter que depuis 2022, les Ehpad peuvent s'organiser en centres de ressources territoriaux (CRT) et s'ouvrir aux personnes âgées non résidentes de leur territoire.
En tout cas, "il est indispensable que [les Ehpad] s'ouvrent sur l'extérieur, et développent de nouvelles unités de vie, par exemple pour les personnes handicapées vieillissantes, auxquelles nous devons une réponse", a-t-elle assuré.
Catherine Vautrin a aussi fait valoir l'action passée du gouvernement pour le grand âge et le handicap.
Elle a cité "le fonds d'urgence de 100 millions d'euros débloqué en 2023 pour les Ehpad les plus en difficulté", et la "hausse des tarifs sur la section soins [des Ehpad] de 3% pour 2024" dans le cadre de la campagne budgétaire.
De plus, "la PPL [proposition de loi] 'bien-vieillir' qui vient d'être adoptée, permet aux Ehpad publics comme ceux du secteur privé non lucratif de bénéficier prochainement d'une plus grande liberté tarifaire sur la section hébergement", s'est-elle félicitée, notant que "c'était une demande de longue date de la FHF [Fédération hospitalière de France] et que ce gouvernement "l'[a] fait!"

"Enfin, les efforts d'investissement du Ségur vont se poursuivre, dans les établissements d'accueil des personnes handicapées comme des personnes âgées", a-t-elle expliqué.

Lancement d'une "campagne de valorisation de l'engagement des métiers de l'humain"

Par ailleurs, dans le cadre du premier "chantier majeur" listé lors de son discours, relatif aux métiers, Catherine Vautrin, a précisé travailler, "d'ici 2025, à la simplification des 13 diplômes du travail social, avec la construction d'un socle commun, et la mise en place, notamment pour les métiers d'aide-soignante, d'une meilleure reconnaissance des acquis de l'expérience dans les certifications et l'entrée en formation".
Elle a aussi assuré qu'elle allait lancer "une campagne de valorisation de l'engagement des métiers de l'humain", qui est très attendue par les personnels" et permettra d'attirer des jeunes recrues.
"Avec Frédéric Valletoux [ministre délégué à la santé et à la prévention], nous travaillons à la refondation en cours du métier d'infirmier", a-t-elle aussi rappelé.
La ministre a aussi mentionné le rôle "des acteurs du terrain" et celui "essentiel" que joue la FHF en faveur de la responsabilité populationnelle, estimant que cela sera "une approche déterminante pour l'avenir de notre système de santé".
La ministre a enfin rappelé les grandes lignes du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie, et insisté sur l'importance que doivent prendre les soins palliatifs, affirmant qu'"aucune demande d'accès à l'aide à mourir ne naîtra jamais d'un accès insuffisant aux soins palliatifs".

La FHF présente son livre blanc

Avant la prise de parole de la ministre, le président de la FHF, Arnaud Robinet, avait inauguré le salon et présenté un livre blanc dont l'ambition est de donner un "cap de transformation" pour "bâtir la santé de demain" à l'occasion du centenaire de la fédération.
"Plusieurs mois durant, une centaine de personnalités de la communauté hospitalière, hospitalo-universitaire et médico-sociale, médecins, soignants, directeurs, représentants d'usagers et élus locaux ont travaillé" sur cette publication, "en lien très étroit avec l'ensemble des acteurs du système de santé -associations d'élus, représentants de la ville, ordres professionnels et organisations syndicales", a expliqué celui qui est aussi maire de Reims.
"Nous n'avons plus le temps d'attendre pour prendre des décisions fortes, audacieuses, parfois non consensuelles", a déclaré le président de la FHF. "Il nous faut arrêter un plan clair et s'y tenir", a-t-il invité, avant de décrire "quatre chantiers prioritaires", dont le dernier est "le défi du grand âge".
"Il y a des avancées à saluer, comme la récente loi visant à bâtir la société du bien-vieillir. Mais il manque encore le cadre général et la situation budgétaire des Ehpad publics est, j'assume le terme, dramatique", a-t-il pointé.
"Le gouvernement et la majorité s'étaient engagés fin 2023 sur le principe d'une loi de programmation sur le grand âge d'ici à l'été 2024. Il est urgent d'en engager l'élaboration", a-t-il réclamé.
Autre chantier évoqué par Arnaud Robinet : "la sobriété". Il comprend l'accélération de mesures en faveur de la transformation écologique, domaine sur lequel la FHF a publié "50 propositions très concrètes" en novembre 2023.

Le président de la FHF a réitéré la demande "d'un fonds vert à destination des hôpitaux et structures médico-sociales publics", d'un montant de 5 milliards d'euros sur cinq ans.
Un autre chantier prioritaire de la FHF "porte sur les métiers et le réenchantement des environnements de travail". A ce sujet, la fédération recommande par exemple de décloisonner les formations, de "systématiser les liens avec le terrain, notamment auprès des publics plus vulnérables, mais aussi de diversifier les voies d'accès aux métiers hospitaliers".
Elle préconise "d'anticiper et d'accompagner les nécessaires montées en compétences et les reconversions professionnelles, pour que les métiers puissent s'adapter plus facilement aux progrès médicaux comme technologiques". Elle appelle à "une révolution sur les environnements de travail", ce qui intègre le sujet de la prévention et de la lutte contre les discriminations et les violences, ainsi que celui de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.

Valérie Lespez, Sabine Neulat-Isard et Maryannick Le Bris

Livres

Au sommet de la vie de Philippe Thureau-Dangin, éditions PRESSES DE LA CITÉ

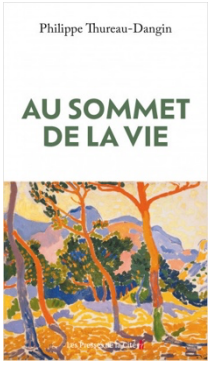

Cet essai lumineux est un livre de combat. Contre ces préjugés, ce racisme même, qui entourent la vieillesse, alors que cet âge de la vie peut libérer une énergie et une créativité inouïes. Et être une source d'inspiration pour chacun de nous.

Inspirons-nous de celles et ceux qui à cette période de leur existence ont fait preuve de qualités d'inventivité, de courage et d'une ténacité remarquable. Ainsi des politiques comme Clemenceau ou des artistes comme Goya et Picasso. Des penseurs comme Claude Lévi-Strauss, des scientifiques comme Rita Levi-Montalcini, des écrivains comme Nathalie Sarraute et Marguerite Duras. Tous se sont interdit d'être « vieux ».

« Tout le monde n'est pas Liszt, Titien ou Manoel de Oliveira, mais tout le monde peut lancer son javelot aussi loin que possible, en plantant un arbre, en transmettant son savoir à ses proches plus jeunes, en continuant à oeuvrer de toutes ses forces. Œuvrez, œuvrez toujours, ce serait l'enseignement de tous ces grands vieux que nous avons croisés. »

19 €

Misericordia de Lídia Jorge, éditions METAILIÉ

Vous n'avez jamais lu un texte comme celui-là !

Une vieille dame enregistre ses derniers jours en maison de retraite et le résultat est un condensé incroyable de force vitale, de dérision, de révolte, d'attention aux autres et de foi dans la vie.

Misericordia est l'un des livres les plus audacieux de la littérature portugaise actuelle. Comment l'auteure arrive à faire qu'il soit à la fois brutal et plein d'espoir, ironique et aimable, un mélange de larmes et de rire, est une véritable prouesse : le journal de la dernière année de vie d'une femme qui intègre dans son récit la fulgurance des existences croisées et le transforme en un témoignage admirable sur la condition humaine.

Ce qui ne peut se faire que grâce au miracle de la présence de la littérature. Dans ces temps difficiles que nous vivons, on attendait un livre comme celui-ci. Lídia Jorge l'a écrit.

Un livre sur l'immortalité de l'espoir, sur une femme exceptionnelle jusqu'au bout.

22,50 €

L'Éclaireuse : Entretiens avec Marie de Hennezel de Marie De Hennezel et Olivier Le Naire, éditions ACTES SUD

Vieillir peut être une aventure féconde et positive quand les bons choix sont faits au bon moment. Voilà ce que Marie de Hennezel, psychologue clinicienne, spécialiste du bien vieillir et pionnière des soins palliatifs en France, sait transmettre mieux que personne. Dans ces entretiens avec le journaliste Olivier Le Naire, elle revient sur son parcours hors norme, ses rencontres, et se confie pour la première fois de manière intime sur ses choix de vie, ses convictions, ses doutes et ses engagements.

Mais sa réflexion va bien au-delà de la sphère personnelle. Refusant d'accepter le sort que notre société réserve à ses "vieux", Marie de Hennezel propose des solutions audacieuses et réalistes pour donner tout son sens à la troisième partie de nos vies. Indignée par l'inaction de l'État, elle explique que l'Ehpad ou la dépendance ne sont pas des fatalités et encourage les nouvelles formes de solidarité. Elle démontre aussi que "l'aide active à mourir" risque d'inciter les plus fragiles à opter pour le pire – l'auto-effacement –, alors qu'il existe des alternatives méconnues pour finir ses jours paisiblement, dignement et sans souffrance.

En 2030, un Français sur trois aura plus de soixante ans. Un phénomène inédit dans l'aventure humaine. Au moment où le débat public s'engage enfin, le témoignage de cette femme libre et expérimentée nous aide à réfléchir à ce que nous souhaitons, individuellement et collectivement. En toute lucidité, en toute sérénité.

Critique littéraire, grand reporter, puis rédacteur en chef adjoint, Olivier Le Naire a fait l'essentiel de sa carrière à L'Express. Il a publié de nombreux essais et plusieurs livres d'entretiens, dont Pierre Rabhi, semeur d'espoirs (Actes Sud, 2013).

Marie de Hennezel a été la première psychologue clinicienne à intégrer une unité de soins palliatifs. Chargée de mission au ministère de la Santé de 2003 à 2008, elle est aujourd'hui membre du conseil scientifique de l'AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées) et anime des séminaires sur "l'art de bien vieillir". Elle a récemment publié Vieillir solidaires, avec Tristan Robet (Robert Laffont/Versilio, 2023).

13,99 €

ADHÉREZ À CITOYENNAGE !
Rejoignez Citoyennage en adhérant dès maintenant pour 1 €

Par internet sur citoyennage.fr

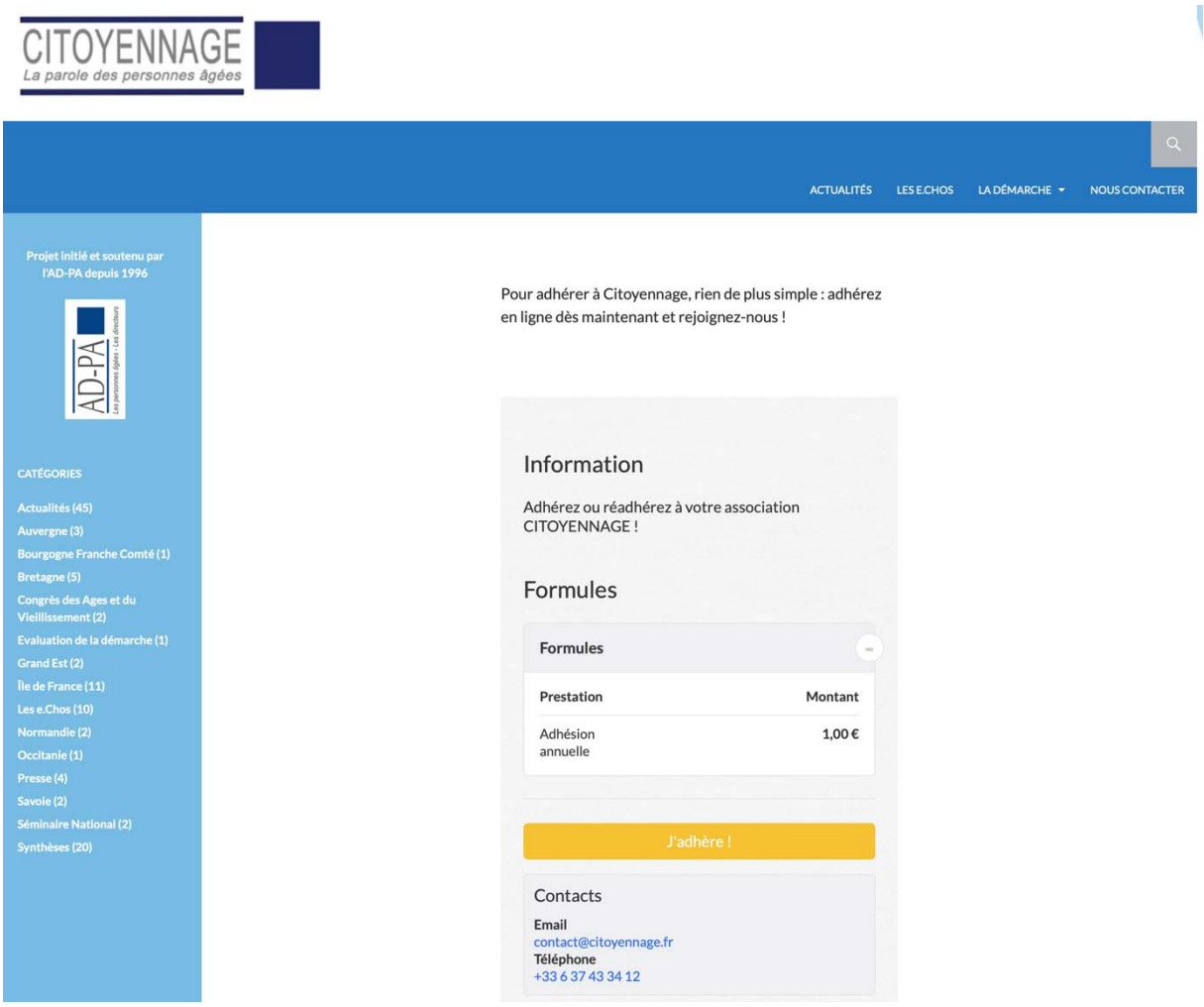

Ou bien à l'aide du bulletin ci-après

CITOYENNAGE
La parole des personnes âgées

BULLETIN D'ADHÉSION

A adresser à CITOYENNAGE – 3 impasse de l'Abbaye
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

ADRESSE EMAIL : _____

TELEPHONE : _____

☐ **Membre adhérent CITOYENNAGE – Cotisation annuelle – 1 €**
☐ **Membre bienfaiteur CITOYENNAGE – 10 € ou plus**
☐ **Donateur – 100 € ou plus**

☐ **Règlement par virement bancaire :**

Nos références comptables : BFCM / Domiciliation : CCM SARREBOURG ET ENVIRON
Code Bancaire : 10278 / Guichet : 05500 / N° de compte : 00027247646 / Clé : 44
IBAN : FR76 1027 8055 0000 0272 4764 644/ BIC : CMCIFR2A

☐ **Règlement par chèque à l'ordre de CITOYENNAGE :**

A adresser avec ce bulletin à l'adresse en en-tête

Fait à : _____ le : _____/_____/_____

Signature :

UN SÉJOUR AVEC INT'ACT, C'EST :

- Un séjour adapté à vos besoins et vos envies, seul ou avec votre proche aidant.
- Une prise en charge depuis votre domicile jusqu'au lieu de vacances.
- Une équipe de professionnels présente sur place (Infirmier, aide-soignant, enseignant en activité physique adaptée, ...).
- Un accompagnement personnalisé : aide aux actes de la vie quotidienne, accompagnement lors des excursions et activités.

Pour recevoir le dossier d'inscription ou nous rencontrer lors d'une première visite à domicile :

CONTACTEZ-NOUS

sejours@int-act.fr

01 83 81 67 11

76 rue Beaubourg
75003 PARIS

www.int-act.fr

Int'Act est une association loi 1901 à but non lucratif.
SIRET : 493 664 452 00015. RCP MAIF : 255963H
Immatriculation Opérateurs de voyages et de séjours : IM075180026
Agrément Vacances Adaptées Organisées
délivré par la préfecture d'Ile-de-France.
Garantie financière Groupama Assurance-crédit & Caution.
Respect de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, selon l'Arrêté du 8 septembre 2003, mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles.

INT'ACT
Vacances Prévention

VOS VACANCES AVEC INT'ACT

SÉJOURS ADAPTÉS POUR SÉNIORS

VOTRE PROGRAMME SUR PLACE

LE MATIN

- Lever et petit-déjeuner au rythme de chacun.
- Activités sportives et de prévention, promenades, créations manuelles.

L'APRÈS-MIDI

- Temps calme après le déjeuner.
- Excursions avec visite de lieux culturels et touristiques.
- Activités ludiques et stimulantes : jeux interactifs, d'adresse et collectifs.

LE SOIR

- Dîner et soirée animée.

LES SÉJOURS EN 2024

VERTOU

Dates : Du 4 au 13 mai
Lieu : Maison "Le Prieuré Saint-Pierre" (Loire-Atlantique)
Petit + : Un cadre verdoyant et une vue exceptionnelle sur la Sèvre Nantaise

ARMEAU

Dates : Du 20 au 23 mai
Lieu : Villages vacances "La Vallée de l'Yonne" (Yonne)
Petit + : Un lieu convivial sur les rives de l'Yonne

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Dates : Du 1er au 10 juillet
Lieu : Maison des Augustines (Nord)
Petit + : Une nouvelle destination au cœur d'une nature apaisante

NOUAN-LE-FUZELIER

Dates : Du 5 au 14 août
Lieu : Domaine de Mont-Evray (Loir-et-Cher)
Petit + : La découverte de la Sologne et de son riche patrimoine

CABOURG

Dates : Du 23 octobre au 1er novembre
Lieu : Maison "Le Grand Balcon" (Calvados)
Petit + : Une ville entre plage de sable blond et villas Belle Epoque

WISSANT

Dates : Du 27 décembre au 3 janvier
Lieu : Maison "Maris Stella" (Pas-de-Calais)
Petit + : Une charmante maison entre les caps Blanc nez et Gris nez

GRILLE TARIFAIRE SÉJOURS 2024

DOCUMENT À CONSERVER

LIEUX	DATES		DURÉE	TARIF / PERSONNE SEULE	TARIF / PERSONNE ACCOMPAGNANTE
LOIRE-ATLANTIQUE Vertou	MAI	DU SAMEDI 4 AU LUNDI 13	10 JOURS	3 300 €	1 600 €
YONNE Armeau	MAI	DU LUNDI 20 AU JEUDI 23	4 JOURS	1 150 €	450 €
NORD Saint-Amand-Les-Eaux	JUILLET	DU LUNDI 1ER AU MERCREDI 10	10 JOURS	3 300 €	1 600 €
LOIR-ET-CHER Nouan-Le-Fuzelier	AOÛT	DU LUNDI 5 AU MERCREDI 14	10 JOURS	3 300 €	1 600 €
CALVADOS Cabourg	OCTOBRE	DU MERCREDI 23 OCT. AU VENDREDI 1ER NOV.	10 JOURS	3 300 €	1 600 €
PAS-DE-CALAIS Wissant	DÉCEMBRE	DU VENDREDI 27 DEC. AU VENDREDI 3 JAN.	8 JOURS	2 640 €	1 280 €

-10% UNE RÉDUCTION DE 10% S'APPLIQUE SUR CHAQUE SÉJOUR.

- **LE PRIX DE VOTRE SÉJOUR COMPREND** : L'HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE, LES EXCURSIONS ET ANIMATIONS PRÉVUES, LA PRÉSENCE D'ACCOMPAGNATEURS PROFESSIONNELS, LE TRANSPORT DEPUIS PARIS.
- SI BESOIN, INT'ACT VOUS AIDE À MONTER UN **DOSSIER D'AIDE DE FINANCEMENT** AUPRÈS DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE.

Int'Act est une association loi 1901 à but non lucratif. SIRET : 493 664 452 00015. RCP MAIF : 255963H.
Immatriculation Opérateurs de voyages et de séjours : IM075180026. Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture d'Ile-de-France. Garantie financière Groupama Assurance-crédit & Caution. Respect de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, selon l'Arrêté du 8 septembre 2003, mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles.